

ANNEXE B

D'après le Budget des dépenses supplémentaires (A) de 1994-1995, Le montant accordé est de 373 200 000 \$, soit le total des montants des postes de ce budget figurant à la présente annexe.
 SOMMES accordées par la présente loi à 24 ministères pour l'exercice se terminant le 31 mars 1995 et des lesquelles elles sont accordées.

N° de crédits	Service	Montant	Total
	DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES HUMAN RESOURCES DEVELOPMENT		
	EMPLOI ET IMMIGRATION		
	PROGRAMME DES SERVICES GÉNÉRAUX		
1a	Services généraux - Dépenses de Programme	6 500 000	
	PROGRAMME D'EMPLOI ET D'IMMIGRATION		
2a	Emploi et Assurance - Dépenses de fonctionnement	17 500 000	
10a	Emploi et Assurance - Subventions inscrites au Budget et contributions	347 200 000	
	PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET DE L'ÉDUCATION		
32a	Développement social et éducation - Subventions inscrites au Budget	1 800 000	
			373 200 000
			373 200 000

Établi en accord avec l'avis de l'auditeur en chef de la Chambre des communes par l'inspecteur de la loi pour le Canada
 En vente : Groupe Communication Canada - Bibliothèque, Appareillement et Services Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S9